



Liberté Égalité Fraternité

LA FACTURATION ÉLECTRONIQUE AVEC CHORUS PRO



Programme

Notions clés

Le portail de qualification : un « bac à sable » utile

La création de compte sur Chorus Pro

Traiter les factures de travaux sur le portail de services Chorus Pro

Cas particulier: sous-traitance et cotraitance

Pas à pas (démonstration)

La documentation et le support du portail de services Chorus Pro





Le cadre réglementaire du Portail Chorus Pro



L'ordonnance du 26 juin 2014, relative au développement de la facturation électronique, disposait que les factures adressées par les fournisseurs aux structures du secteur public doivent être dématérialisées.

Ces dispositions ont été intégrées au Code de la Commande Publique depuis 2019.



Depuis le 1^{er} janvier 2020, la dématérialisation des factures est obligatoire pour tout envoi d'une facture vers une entité publique.





Au titre de l'article R. 2192-3 du Code de la Commande Publique*, une entité publique est fondée à rejeter toute facture qui lui serait transmise en dehors du portail électronique de facturation à condition d'informer au préalable l'émetteur de l'obligation de dématérialisation et de l'inviter à s'y soumettre.

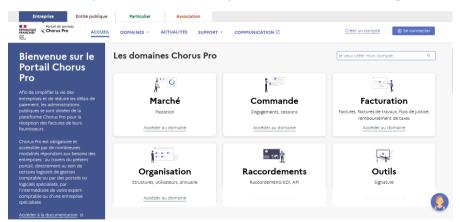
22/07/2022





Le portail de services Chorus Pro : Portail unique de la facturation électronique

- □ Le **portail de services Chorus Pro** est le seul portail reconnu par la réglementation pour la transmission des factures dématérialisées.
- □ La solution mutualisée du **portail de services Chorus Pro** permettant le dépôt, la réception et la transmission des factures électroniques est mise à la disposition des fournisseurs gratuitement.



https://portail.chorus-pro.gouv.fr

Sa construction a été confiée à l'AIFE (Agence pour l'Informatique Financière de l'Etat) qui assure l'urbanisation du Système d'Information Financière de l'État (SIFE).



La mise en œuvre de l'obligation côté secteur public

Une obligation de recevoir les factures dématérialisée dès 2017

L'Etat, les collectivités territoriales et leurs établissements publics respectifs sont dans l'obligation d'accepter les factures <u>électroniques depuis le 1er janvier 2017</u> , pourvu qu'elles soient déposées suivant les modalités prévues par l'ordonnance (et par le Code de la Commande Publique), c'est-à-dire sur Chorus Pro.
A cet effet, des comptes Chorus Pro ont été créés dès fin 2016 pour toutes les entités publiques, et un réseau de « Correspondants Dématérialisation », localisés à la maille départementale (en Direction Départementale ou Régionale des Finances Publiques, division Secteur Public Local) a assuré la sensibilisation de ces entités.
En complément, des webinaires (formations en ligne) réguliers sont organisés par l'AIFE pour aider les gestionnaires publics à maitriser l'utilisation de l'outil.
Une abondante documentation dédiée est par ailleurs disponible sur la Communauté Chorus Pro (https://communaute.chorus-pro.gouv.fr/destinataires-de-factures-electroniques/).
Enfin, un service d'assistance est à la disposition de l'ensemble des utilisateurs, y compris publics, de l'outil (https://chorus-pro.gouv.fr/cpp/nousContacter?execution=e2s1)

Agence pour l'Informatique Financière de l'État





De l'outil de transmission des factures au portail multi-services



^{*} L'Etat regroupe l'ensemble des ministères et des administrations déconcentrées qui en relèvent.

☐ Chorus Pro est originellement un outil de transmission dématérialisée des factures. Les documents transmis par ce moyen sont :

Factures simples (fournitures et services)	Avoirs	Factures de cotraitant ou de sous-traitant
Documents de facturation des marchés de travaux	Frais de justice	DEMATIC

☐ Le Portail accueille désormais également d'autres fonctionnalités en relation avec les marchés publics notamment :

DUME	Engagements	Signature électronique
------	-------------	------------------------

22/07/2022





Les prérequis pour accéder au portail

Le portail Chorus Pro est disponible à l'adresse : https://portail.chorus-pro.gouv.fr (ou pour les entités publiques, par le PIGP).

Le service est disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, hors opérations ponctuelles de maintenance ou d'une impossibilité de fonctionnement résultant d'un cas de force majeure.

Il est accessible sur le réseau Internet, à partir de tout type de terminal équipé des différents systèmes d'exploitation Windows 8 et supérieur, Mac OS (X 10.3 et supérieur), Android ou Linux

Chorus Pro est compatible avec les navigateurs Internet Explorer, Chrome, Firefox et Safari. Ci-contre, la version minimum requise à l'utilisation de Chorus Pro.

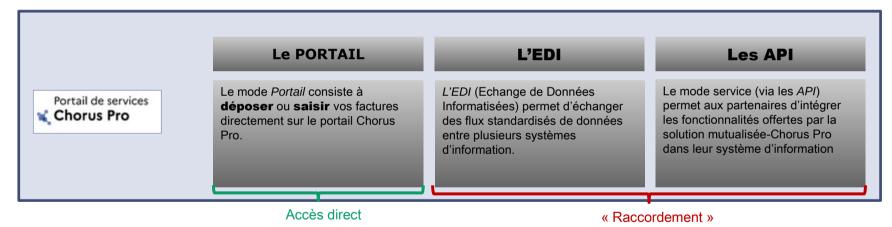
Type de navigat	Version minimum	
nternet Explorer		11
Chrome		23
Firefox		17
Safari		5





Choisir son mode d'émission / réception de factures : trois possibilités

On peut choisir entre trois modes de dépôt / réception de factures dans Chorus Pro :



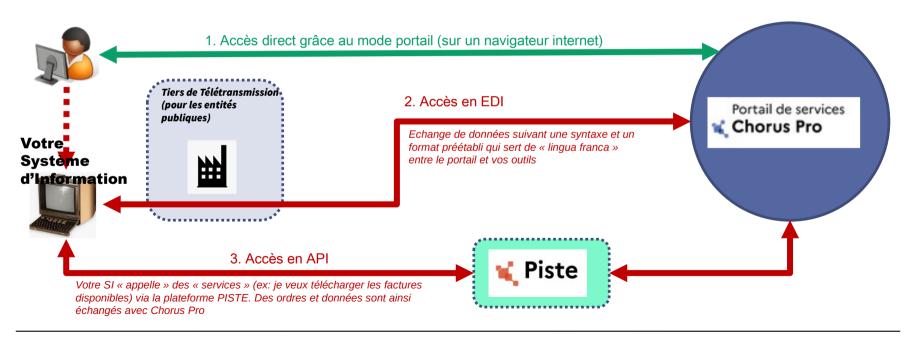
- Le choix du mode d'échange n'est ni exclusif, ni irréversible.
- Le mode *Portail* est toujours disponible, même si un autre mode d'accès a été choisi. Il nécessite uniquement d'avoir un compte utilisateur actif sur Chorus Pro





Une autre façon de visualiser ses interactions avec le portail

Les canaux illustrés ci-dessous essentiellement véhiculent : (1) les **factures** avec leurs pièces jointes, (2) les **statuts** de traitement associés à ces factures.







L'impact des choix de raccordement

Comme l'illustre le tableau ci-joint, le mode d'utilisation **EDI** ne permet pas d'utiliser toutes les fonctionnalités de Chorus Pro **en matière de marchés de travaux**

En EDI, on ne peut pas envoyer des pièces de travaux correspondant aux étapes Maitrise d'œuvre (MOA) ou Maitrise d'œuvrage (MOA).

- → Si vous utilisez Chorus Pro en **EDI**, dans votre propre système d'information, vous ne pourrez pas recevoir et émettre de pièces en tant que MOA.
- → Il est vivement recommandé de demander à votre éditeur de logiciel de basculer sur un raccordement en API, qui permet de tout faire.

	Mode d'émission pris en charge					
	Mode EDI		Dépôt PDF en mode Portail		Dépôt PDF en mode Service	
	Dépôt initial	Associat ion	Dépôt initial	Associat ion	Dépôt initial	Association
4 - Dépôt par un fournisseur d'un projet de décompte mensuel	~	N/A	~	N/A	~	N/A
5 - Dépôt par un fournisseur d'un état d'acompte	×	N/A	~	N/A	~	N/A
6 - Pièce de facturation de travaux transmise au service financier	~	×	~	×	~	×
7 - Dépôt par un fournisseur d'un projet de décompte final	~	N/A	~	N/A	~	N/A
8 - Dépôt par un fournisseur d'un décompte général et définitif	~	×	~	~	~	~
.10 - Dépôt par un sous-traitant d'une demande de palement dans le adre des marchés de travaux	~	N/A	~	N/A	~	N/A
13 - Dépôt par un cotraitant d'un projet de décompte mensuel	V	N/A	~	N/A	~	N/A
14 - Dépôt par un cotraitant d'un projet de décompte final	~	N/A	~	N/A	~	N/A
15 - Dépôt par une MOE d'un état d'acompte	×	×	~	~	~	~
16 - Dépôt par une MOE d'un état d'acompte validé	×	×	~	N/A	~	N/A
17 - Dépôt par une MOE d'un projet de décompte général	×	×	~	~	~	~
18 - Dépôt par une MOE d'un décompte général	×	×	~	N/A	~	N/A
19 - Dépôt par une MOA d'un état d'acompte validé	×	×	~	~	~	~
20 - Dépôt par une MOA d'un décompte général	×	×	~	~	~	~
.22 - Dépôt par un fournisseur d'un projet de décompte général dans le adre d'une procédure tacite	~	×	~	~	~	~
23 - Dépôt par un fournisseur d'un décompte général et définitif tacite	N/A	×	N/A	V	N/A	V
24 - Dépôt par une MOE d'un décompte général et définitiftacite 25 - Dépôt par une MOA d'un décompte général et définitif dans le cadre	×	×	V	V	V	V



Programme

Notions clés

Le portail de qualification : un « bac à sable » utile

La création de compte sur Chorus Pro

Traiter les factures de travaux sur le portail de services Chorus Pro

Cas particulier: sous-traitance et cotraitance

Pas à pas (démonstration)

La documentation et le support du portail de services Chorus Pro





L'environnement de qualification Un portail dédié aux tests et démonstrations

Le portail de qualification Chorus Pro est un environnement de test qui reprend la quasi-totalité des fonctionnalités de Chorus Pro (hors création de structures), et permet donc de simuler l'utilisation de Chorus Pro sans prendre le risque d'émettre des factures vers de véritables destinataires.

Il est accessible par l'URL suivante : https://qualif.chorus-pro.gouv.fr/aife_qual

Cet outil n'intéresse en général pas les entreprises, en dehors de deux cas de figure :

- Le raccordement technique (EDI ou API), pour lequel le portail permet de tester son raccordement avant d'activer ses flux de factures sur le véritable Chorus Pro.
- La formation ou les démonstrations à destination des utilisateurs.

Pour une organisation souhaitant apporter des prestations d'assistance ou de conseil aux utilisateurs de Chorus Pro, l'utilisation de ce portail de qualification permet également de bien comprendre les limites et potentialités du véritable portail



L'environnement de qualification

Principes d'utilisation du portail de qualification

La logique d'utilisation du portail de qualification est très spécifique, et suit 2 étapes :

- 1. Création d'un compte personnel (qui ne servira que ponctuellement)
- 2. Génération d'un « **matelas de données** » qui se présentera sous la forme d'un tableau recensant des profils d'utilisateurs types, travaillant pour le compte de structures fictives représentant des entreprises, des MOE, des MOA et des entités publiques, en attribuant à chacun des ces utilisateurs un couple login / mot de passe.

Une fois ce jeu de données généré et mis en forme, on se connecte avec ces comptes fictifs pour simuler le processus de facturation de son choix, par exemple :

- Connexion avec un compte « fournisseur » pour déposer une facture simple à destination du SIRET fictif de l'entité publique figurant dans son matelas données.
- Connexion avec un compte de cette entité publique pour visualiser et traiter la facture reçue.

A noter : une fois généré, votre matelas de données sera utilisable *ad vitam*, mais l'outil vous demandera périodiquement de changer les mots de passe de vos utilisateurs fictifs.

Le mode opératoire de création de son matelas de données est disponible sous : https://communaute.chorus-pro.gouv.fr/documentation/environnement-de-qualification-du-portail-de-services-chorus-pro/



Programme

Notions clés

La création de compte sur Chorus Pro

Traiter les factures de travaux sur le portail de services Chorus Pro

Cas particulier: sous-traitance et cotraitance

Pas à pas (démonstration)

La documentation et le support du portail de services Chorus Pro

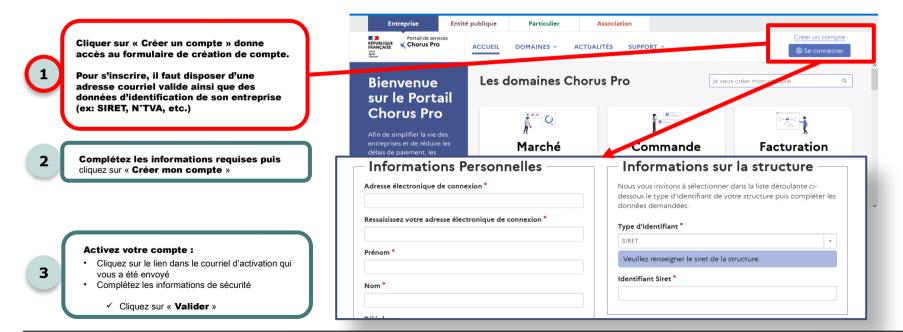






Créer un compte utilisateur en tant qu'entité privée

Vue d'ensemble des 3 étapes de création d'un compte La création d'un compte utilisateur est obligatoire pour accéder à Chorus Pro. Pour une entité privée, elle s'effectue directement sur le portail : https://chorus-pro.gouv.fr/









Créer un compte utilisateur

Vue d'ensemble des 3 étapes de création d'un compte

1.L'étape suivante permet de confirmer l'identité de l'utilisateur et de sa structure. Si cette dernière n'existe pas déjà dans Chorus Pro, elle sera créée sur la base des données communiquées, et l'utilisateur responsable de sa création se verra attribuer d'office le rôle de gestionnaire principal pour cette structure.

Informations Personnelles Informations sur la structure Adresse électronique de connexion * Nous vous invitons à sélectionner dans la liste déroulante ci-Cliquer sur « Créer un compte » donne accès au dessous le type d'identifiant de vetre structure puis compléter les données demandées formulaire de création de compte. Ressaisissez votre adresse électronique de connexion * Type d'identifiant * Pour s'inscrire, il faut disposer d'une adresse courriel valide ainsi que des données d'identification de son entreprise (ex: SIRET, N°TVA, etc.) Prénom * Veuillez renseigner le siret de la tructure. Identifiant Siret* Nom 1 J'accepte que mon nom, prénom et adresse électronique soient utilisés par le Ministère chargé du Budget (et par le prestataire réalisant les enquêtes de Complétez les informations requises puis satisfaction pour le compte de l'AIFE) afin de recevoir l'enquête de satisfaction sur Chorus Pro. le note par ailleurs que je pourrai à tout cliquez sur « Créer mon compte » moment exercer mon droit de retrait en décochant l'option ☐ J'accepte les conditions* Complétez le formulaire, cochez la case Activez votre compte : « J'accepte les conditions », saisissez et validez Cliquez sur le lien dans le courriel d'activation qui le CAPTCHA. Cela active le bouton « créer mon vous a été envoyé Complétez les informations de sécurité compte », qui vous permet d'envoyer votre demande. ✓ Cliquez sur « Valider »



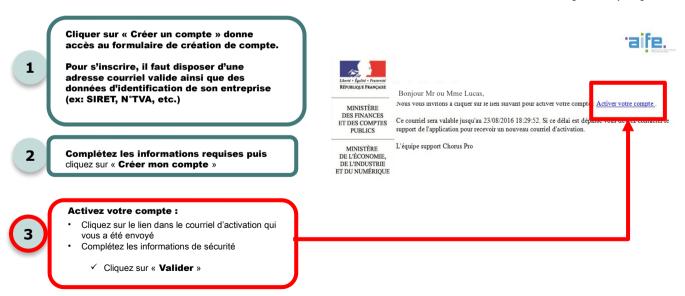




Créer un compte utilisateur

Vue d'ensemble des 3 étapes de création d'un compte

1.Un courriel est envoyé à l'utilisateur sur l'adresse de connexion qu'il a déclarée. Il dispose alors de 30 jours pour cliquer sur le lien d'activation contenu dans ce courriel et finaliser son inscription. Après avoir choisi un mot de passe, il pourra se connecter à Chorus Pro.





Programme

Notions clés

Le portail de qualification : un bac à sable utile à la maitrise de l'outil

La création de compte sur Chorus Pro

Traiter les factures de travaux sur le portail de services

Cas particulier: sous-traitance et cotraitance

Pas à pas (démonstration)

La documentation et le support du portail de services Chorus Pro



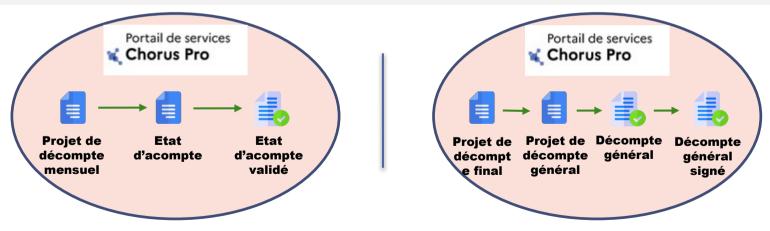


Traiter les factures de travaux

Définition



- Le portail de services Chorus Pro permet la transmission des pièces concourant à l'exécution des marchés soumis au CCAG de travaux publics.
- Les pièces relatives à chaque cycle de paiement constituent **un dossier de facturation** et sont différentes en fonction de l'avancement du marché.



Dossier de facturation en cours de marché

Dossier de facturation en fin de marché





Les acteurs des marchés de travaux et leurs cadres de facturation

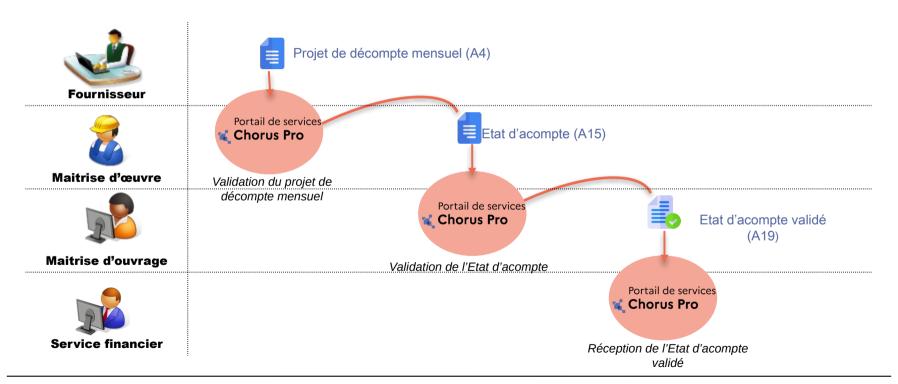
Sous-traitant	Demande de paiement d'un sous-traitant dans le cadre d'un marché de travaux (A10)
Cotraitant	Projet de décompte mensuel déposé par un cotraitant (A13)
Fournisseur	Projet de décompte mensuel (A4) + facture du sous-traitant en PJ le cas échéant Projet de décompte final (A7) + facture du sous-traitant en PJ le cas échéant Décompte général signé (A8)
Maitrise d'œuvre	Etat d'acompte (A15) Projet de décompte général (A17)
Maitrise d'ouvrage	Etat d'acompte validé (A19) Décompte général (A20)

NB: Les cadres de facturation présentés sur cette plage correspondent au processus prévu par le CCAG Travaux. Sur demande de l'entité publique, le portail de services Chorus Pro propose également un cadre de facturation (A6) pièce de facturation de travaux transmise au service financier permettant au fournisseur d'envoyer directement sa facture de travaux au service financier





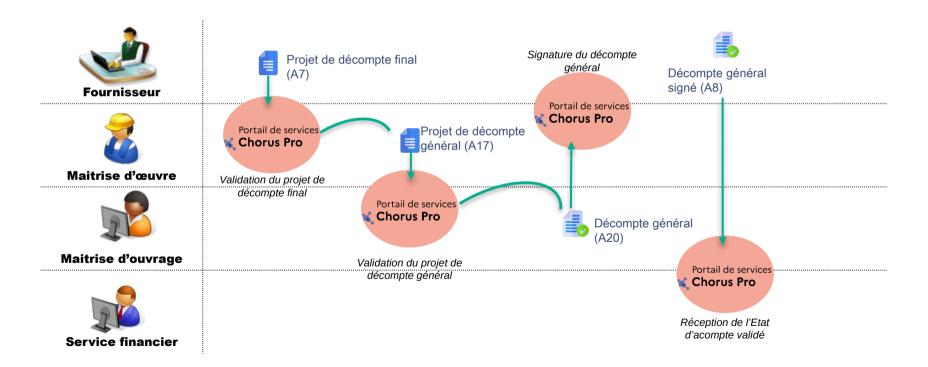
Processus en cours de marché







Processus en fin de marché







Prérequis d'utilisation

L'utilisation du portail de services Chorus Pro pour les marchés de travaux nécessite :

- Une structure par acteur dans Chorus Pro;
- L'accès des utilisateurs à l'application « Factures de travaux » en mode modification.



12



Programme

Notions clés

La création de compte sur Chorus Pro

Traiter les factures de travaux sur le portail de services Chorus Pro

Cas particulier: sous-traitance et cotraitance

Pas a pas (démonstration)

La documentation et le support du portail de services Chorus Pro





Sous-traitance

S'il est admis au **paiement direct**, le **sous-traitant** d'un marché de travaux peut déposer sa demande de paiement directement dans Chorus Pro.

Elle arrive au titulaire du marché pour validation et transmission à la MOE.

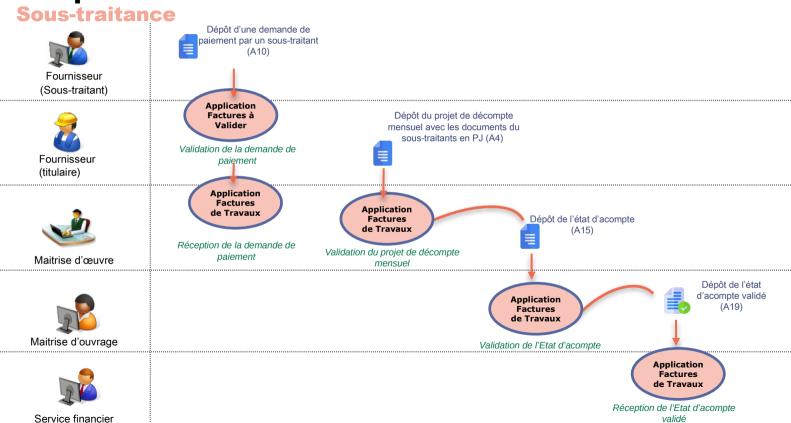


- ➤ Chorus Pro assure la traçabilité de la demande de paiement, sa validation par le titulaire et sa transmission à la MOE pour prise en compte dans le processus de facturation.
- ➤ Cette demande ne donne pas lieu à paiement automatique. Néanmoins, afin que le sous-traitant soit payé, le titulaire doit transmettre au maître d'oeuvre les copies des demandes de paiement émises par ses sous-traitants, qu'il a préalablement acceptées.

En effet, il n'existe pas de lien direct entre la demande de paiement du sous-traitant et le dossier de facturation initié par le titulaire.









Cotraitance

Si le titulaire du marché public est un groupement, le cotraitant non-mandataire peut déposer sa facture dans le portail de services Chorus Pro.

Elle doit toujours être validée par le mandataire du marché.



Avant de débuter la procédure, **chaque participant doit se concerter** afin de décider du rôle de chacun.





Cotraitance

Portail de services

Chorus Pro

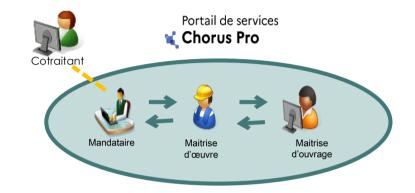


Situation 1: Groupement conjoint

Chaque acteur dépose la pièce qu'il a produite dans le portail de services Chorus Pro.

Le mandataire valide les pièces dans le portail de services Chorus Pro.

Les acteurs seront payés de manière indépendantes les uns des autres.



Situation 2: Groupement solidaire

Chaque acteur transmet sa pièce de facturation au mandataire hors du portail de services Chorus Pro.

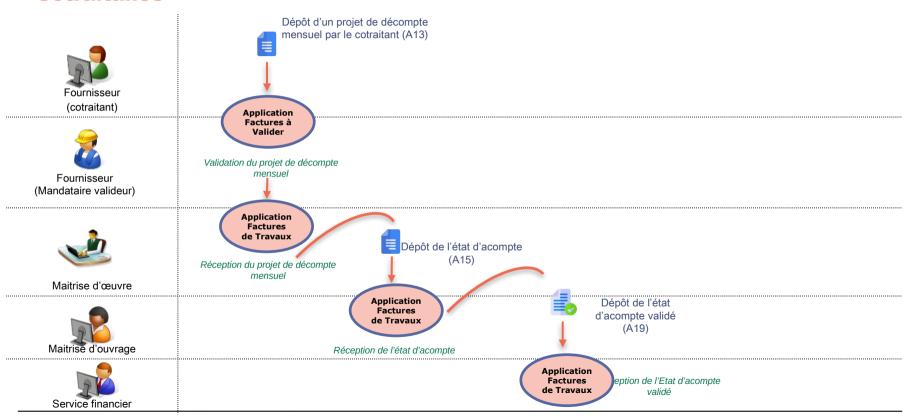
Le mandataire dépose un seul projet de décompte mensuel pour l'ensemble du groupement.

Seul le compte du mandataire recevra le paiement, à charge pour lui de distribuer la part due aux autres acteurs.





Cotraitance





Programme

Notions clés

La création de compte sur Chorus Pro

Traiter les factures de travaux sur le portail de services Chorus Pro

Cas particulier: sous-traitance et cotraitance

Pas à pas (démonstration)

La documentation et le support du portail de services Chorus Pro



Déposer une facture [1/5]

1) Sélectionner l'application « Facture de travaux » :



Sélectionner le type de dépôt et la pièce à importer









Déposer une facture [2/5]

4 Sélectionner le cadre de facturation:

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	
Cadre de focturation:	~
• Structure : 53819959700013 - SAFE STYLE	~
Service :	~

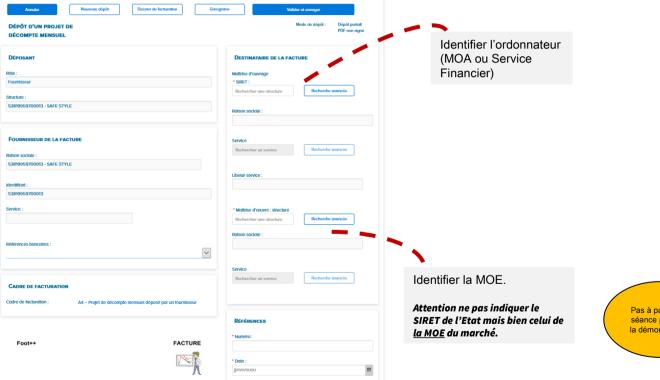
Cadres de	Documents déposés
fac A4 ion	Projet de décompte mensuel
A5	Etat d'acompte
A6	Pièce de facturation de travaux transmise au service financier (projet de décompte mensuel, état d'acompte ou état d'acompte validé)
A7)	Projet de décompte final
A8	Projet de décompte général et définitif
AZZ	Projet de décompte général dans le cadre d'une procédure tacite
A23	Décompte général définitif dans le cadre d'une procédure tacite





Déposer une facture [3/5]

5 Identifier les acteurs des marchés de travaux:





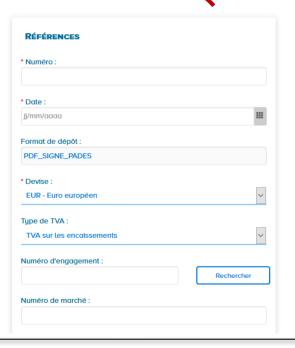


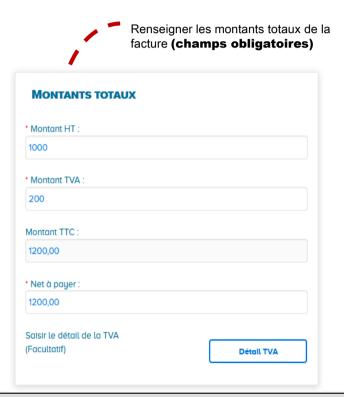
Déposer une facture [4/5]



Compléter les informations de la facture:

Renseigner le numéro d'identification de la facture, la date et la devise de facture (champs obligatoires)









Déposer une facture [5/5]



Déposer une pièce jointe (le cas échéant) :





Compléter les champs et cliquer sur « Ajouter ».



Lorsque vous êtes prêts, revenez sur le formulaire de saisie de la facture et cliquez sur valider et envoyer en bas ou en tête de page :

Nouveau dépôt









Après une demande de confirmation, votre facture est envoyée à son destinataire :





RÉCAPITULATIF					
Fournisseur :	FREVEN FOREVER - EVEN FO	REVER	Date de dépôt :	23/07/2019	
Le projet de décompte mer	suel numero REVEN a ete depose, i	l est en cours de transr	nission a la moltrise d'aeuvre (0162	5002900309 - APRIS	
Certificat de dépôt n°TAL9c	Whm6tAttlig7Y9eEuCLrhwcAtKqwl	900844-			
Dossler de focturation N°:		REVEN			
Montant HT total:		1100,00			
MontantTVA:		100,00			
Montant TTC après remise		1200,00			
Montant à payer :		1200,00			

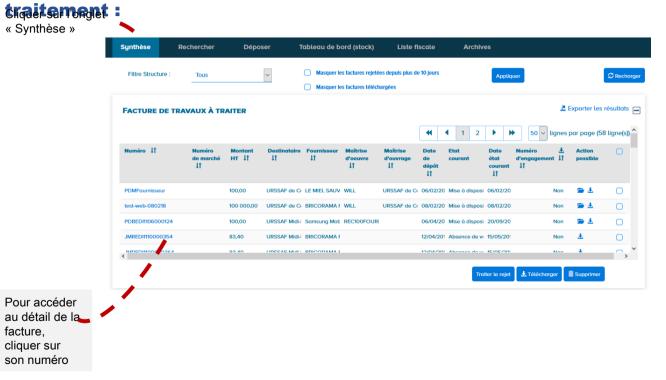






Rechercher une facture de travaux [1/2]

Visualiser l'ensemble des factures qui nécessitent un



Pas à pas vu en séance pendant la démonstration

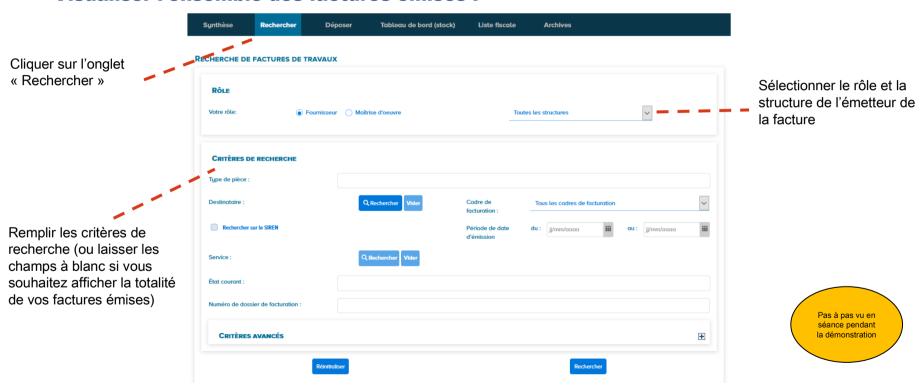
facture. cliquer sur son numéro





Rechercher une facture de travaux [2/2]

Visualiser l'ensemble des factures émises :







Accéder au dossier de facturation

Visualiser le suivi du traitement des pièces de facturation :



Pour consulter le dossier de facturation associé à une pièce déjà traitée, allez dans l'onglet « Recherche » de l'application « Factures de travaux ». Dans le résultat de la recherche, cliquez sur l'icône « Dossier » dans la colonne « Actions » pour accéder au dossier de facturation.

Pas à pas vu en séance pendant la démonstration Vous avez alors accès à l'ensemble des pièces associées au dossier, avec pour chacune d'elle la liste des statuts par lesquels elle est passée au cours de son traitement.

Synthèse	Rechercher	Déposer	Tableau de bord (stock)	Liste fiscale	Archives	Dossier de facturation en cours	
ONSULTATION	N D'UN DOSSIER D	E FACTURATION					
Pièces du c	OOSSIER DE PACTUR	RATION N° 258741					В
A15 -	Etat d'acompte dépo	sé par une MOE - N	*EA258741 - Etat courant = Suspe	endue (01/07/2019)			=
01/07/2019 10	0:57:39 - Suspendue						
07/06/2019 1	1:31:44 - Mise à dispos	ition du destinataire					
07/06/2019 1	1:28:08 - Déposée						
07/06/2019 1	1:28:01 - Brouillon						
□ A4−F	rojet de décompte m	ensuel déposé par	un fournisseur - N° 258741 - Etat o	ourant = Associée (0	7/06/2019)		=
07/06/2019 1	1:28:01 - Associée						
07/06/2019 1	1:16:33 - Mise à dispos	ition de la MOE					
07/06/2019 1	1:16:24 - Brouillon						
± Télécharger	les plèces du dossier de f	facturation					





Fiche d'Identité du Marché



Télécharger la Fiche d'Identité du Marché sur la Communauté Chorus Pro: https://bit.ly/2KfVBJZ

Formaliser le processus de facturation entre les acteurs du marché en identifiant en amont :

- ☐ Qui dépose quoi ?
- ☐ Quelles sont les informations à saisir ?
 - ✓ Le numéro SIRET de chaque acteur
 - ✓ Les cadres de facturation pour chaque acteur
 - ✓ Les numéros d'engagement juridique (si nécessaire)
 - √ Les codes services de chaque acteur (si nécessaire)







Les cadres de facturation

	Mode d'émission pris en charge					
	Mode EDI		Dépôt PDF en mode Portail		Dépôt PDF en mode Service	
	Dépôt initial	Associat ion	Dépôt initial	Associat ion	Dépôt initial	Associat ion
A4 - Dépôt par un fournisseur d'un projet de décompte mensuel	~	N/A	✓	N/A	<u> </u>	N/A
A5 - Dépôt par un fournisseur d'un état d'acompte	×	N/A	√	N/A	<u> </u>	N/A
A6 - Pièce de facturation de travaux transmise au service financier	√	×	~	×	√	×
A7 - Dépôt par un fournisseur d'un projet de décompte final	~	N/A	✓	N/A	√	N/A
A8 - Dépôt par un fournisseur d'un décompte général et définitif	~	×	✓	~	✓	~
A10 - Dépôt par un sous-traitant d'une demande de paiement dans le cadre des marchés de travaux	~	N/A	~	N/A	✓	N/A
A13 - Dépôt par un cotraitant d'un projet de décompte mensuel	~	N/A	✓	N/A	✓	N/A
A14 - Dépôt par un cotraitant d'un projet de décompte final	~	N/A	✓	N/A	~	N/A
A15 - Dépôt par une MOE d'un état d'acompte	×	×	✓	✓	✓	✓
A16 - Dépôt par une MOE d'un état d'acompte validé	×	×	✓	N/A	<u> </u>	N/A
A17 - Dépôt par une MOE d'un projet de décompte général	×	×	✓	✓	✓	✓
A18 - Dépôt par une MOE d'un décompte général	×	×	~	N/A	~	N/A
A19 - Dépôt par une MOA d'un état d'acompte validé	×	×	√	✓		✓
A20 - Dépôt par une MOA d'un décompte général	×	×	✓	V	<u> </u>	V
A22 - Dépôt par un fournisseur d'un projet de décompte général dans le cadre d'une procédure tacite	✓	×	✓	~	~	~
A23 - Dépôt par un fournisseur d'un décompte général et définitif tacite	N/A	×	N/A	✓	N/A	✓
A24 - Dépôt par une MOE d'un décompte général et définitiftacite	×	×	✓	✓	√	~
A25 - Dépôt par une MOA d'un décompte général et définitif dans le cadre d'une procédure tacite	N/A	×	N/A	✓	N/A	✓

Les statuts des factures de travaux (1/3)

Les statuts des factures correspondent aux différents états de traitement de la facture.

Cas	Statuts possibles	Détails du traitement				
		Dépôt du décompte général validé par la MOA:				
Portail de services	MISE A DISPOSITION DU FOURNISSEUR	Maitrise d'ouvrage Fournisseur				
Une pièce est « mises à disposition »	MISE A DISPOSITION MOE	Dépôt du projet de décompte validé par le fournisseur: Fournisseur Maitrise d'œuvre				
	MISE A DISPOSITION MOA	Dépôt de l'état d'acompte ou du projet de décompte général par la MOE: Maitrise d'œuvre Maitrise d'ouvrage				

Les statuts des factures de travaux (2/3)

Cas	Statuts possibles	Détails du traitement
	PRISE EN COMPTE MOE	Demande de paiement prise en compte par la MOE: Fournisseur Naitrise d'œuvre
Portail de services Chorus Pro Une pièce est « associée » ou « prise en compte »		Une pièce du dossier de facturation a été associée à la suivante: Projet de décompte mensuel Fournisseur Projet de décompte final Projet de décompte général
	ASSOCIEE	Etat d'acompte Etat d'acompte validé Maitrise d'œuvre Projet de décompte général Décompte général Maitrise d'ouvrage
		Décompte général Décompte général signé Fournisseur





Les statuts des factures de travaux (3/3)

Cas	Statuts possibles	Détails du traitement
		Pièce refusée en raison d'une erreur dans les données d'acheminement:
		Projet de décompte Mauvais SIRET de la Maitrise d'œuvre
Portail de services	REFUSEE PAR LA MOE/LA MOA POUR ERREUR DANS LES DONNEES D'ACHEMINEMENT	Etat d'acompte Mauvais SIRET de la Maitrise d'ouvrage
		Projet de décompte de la Maitrise général Mauvais SIRET de la Maitrise d'ouvrage
Une pièce est		Décompte général refusé par le récepteur pour un autre raison (motif à préciser):
« refusée »		₹ 2
	REFUSEE PAR LE FOURNISSEUR / LA MOE / LA MOA POUR AUTRE MOTIF POUR AUTRE MOTIF	Décompte général Refusé par le Projet de décompte Refusé par la Fournisseur Maitrise d'œuvre
		Refusé par la
		Etat d'acompte Refusé par la Projet de décompte Maitrise Maitrise d'ouvrage d'ouvrage





Les statuts spécifiques à la cotraitance et à la sous-

Cas	Statut	Détails
Portail de services Chorus Pro MISE A DISPOSITION DU PREMIER/ SECO VALIDEUR Action du valideur requise		Facture envoyée et en attente de validation par le premier/second valideur: Sous-traitant Demande de paiement Cotraitant
Portail de services	VALIDEE PAR LE PREMIER/ SECOND VALIDEUR	Pacture validée par le premier ou le second valideur: Demande de paiement Titulaire ou mandataire
Chorus Pro	REFUSE PAR LE PREMIER/ SECOND VALIDEUR POUR ERREUR DANS LES DONNESS D'ACHEMINEMENT	Facture refusée en raison d'une erreur d'acheminement: Titulaire ou mandataire
réalisée	REFUSE PAR LE PREMIER/ SECOND VALIDEUR POUR AUTRE MOTIF	Facture refusée pour autre motif (erreur de destinataire) Demande de paiement Titulaire ou mandataire





Les statuts spécifiques à la cotraitance et à la sous-traitance **[2/2]**

Cas	Statut	Détails		
Portail de services		Délai de validation du premier/second valideur dépassé, la facture transmise au destinataire		
	VALIDATION 1 / 2 HORS DELAI	=		
Absence d'action du valideur		Demande de paiement Maitrise d'œuvre		



Programme

Notions clés

Traiter les factures de travaux sur le portail de services Chorus Pro

Cas particulier: sous-traitance et cotraitance

Pas à pas (démonstration)

La documentation et le support du portail de services Chorus Pro



Le support : une aide à l'utilisation du portail de services Chorus Pro







Votre formation continue!

- ✓ Visiter la Communauté Chorus Pro pour avoir accès à des fiches pratiques, des vidéos tutoriels et d'autres ressources documentaires sur le portail de services Chorus Pro
 - https://communaute.chorus-pro.gouv.fr/
- ✓ S'inscrire à des formations pour continuer de perfectionner votre utilisation du portail de services Chorus pro
 - **Webinaires :** apprendre les principes de fonctionnement du portail de services Chorus Pro par une démonstration commentée (8 thématiques proposées).

